

INC

INSTITUT NATIONAL
DE LA CONSOMMATION



LA MINUTE INFO

Cybersécurité : les réflexes pour se protéger contre les excrocs du web

Comment réagir face à une cyberattaque ? Que faire pour ne pas être victime d'hameçonnage ?

Utilisateurs de nouvelles technologies (ordinateurs, portables...), nous sommes tous confrontés, un jour ou l'autre à ces risques informatiques.

Pour vous aider à les comprendre et à les anticiper, Cybermalveillance et l'INC vous indiquent quels sont les réflexes à mettre en place.

Quels sont les gestes à adopter pour se protéger sur internet ?

Voici les recommandations de Cybermalveillance.gouv.fr

Mots de passe, sauvegarde des données, mise à jour de sécurité... Un expert de cybermalveillance vous indique les bons réflexes à adopter pour se protéger sur Internet.

[Voir la vidéo](#)

Comment lutter contre le spam dans sa messagerie ?

Voici les recommandations de Cybermalveillance.gouv.fr

Nous connaissons tous ces spams qui encombrant notre messagerie. Ils peuvent aussi cacher des virus en cas d'ouverture. Que faire pour limiter leur réception ?

[Voir la vidéo](#)

Que faire en cas de piratage de ses réseaux sociaux ?

Voici les recommandations de Cybermalveillance.gouv.fr

Contactez le réseau social concerné, activez la double authentification, prévenez vos contacts... Des solutions rapides et efficaces existent. A faire aussitôt le piratage constaté !

[Voir la vidéo](#)

Paievements sur Internet : comment éviter de se faire avoir ?

Voici les recommandations de Cybermalveillance.gouv.fr

Prix trop bas, site étranger, adresse du site absente... des raisons suffisantes pour éviter de faire de mauvais achats.

[Voir la vidéo](#)

Voir toutes les vidéos du dossier



LA MINUTE INFO

Communications électroniques : les questions que vous vous posez

Des dégâts ont été causés à votre domicile après l'installation de la fibre ? Votre opérateur décide d'augmenter le tarif de votre abonnement ?

Dans cette nouvelle série de vidéos Consomag, réalisée avec l'INC, le **Médiateur des Communications Electroniques** vous explique de quelles façons réagir.

FIBRE : COMMENT RÉSOUDRE UN PROBLÈME SURVENU LORS DU RACCORDEMENT ?

MON OPÉRATEUR A-T-IL LE DROIT D'AUGMENTER LE TARIF DE MON ABONNEMENT ?

Des dégradations peuvent survenir lors d'un raccordement à la fibre. Si malgré les réclamations déposées auprès de votre opérateur, votre problème persiste, faites appel à la Médiatrice des Communications Electroniques.

La plupart des offres ne sont pas des forfaits dont le prix est garanti à vie. Votre opérateur est donc libre d'augmenter le tarif de votre forfait en cours d'abonnement. Mais des règles doivent être respectées.

[Voir la vidéo](#)

[Voir la vidéo](#)

Voir toutes les vidéos du dossier

Actualités de la semaine

Comment limiter son impact numérique ? Le Fonds de réparation des appareils électriques et électroniques, qu'est-ce que c'est et comment ça marche ?



Achats de Noël en ligne : nos conseils pour sécuriser vos achats

L'Institut national de la consommation vous informe et vous donne des conseils pour réaliser vos achats en ligne en toute sérénité.

[Lire l'article](#)

A partir du 15 décembre 2022, le fonds de réparation aide à financer le coût de réparation de certains appareils électriques et électroniques

Qui peut bénéficier de l'aide financière et quels sont les produits concernés ?

[Lire l'article](#)



Le tri des déchets, encore des efforts à faire !

Même si les français trient de mieux en mieux leurs déchets, cette pratique n'est toujours pas assimilée par l'entièreté de la population. Suivez les conseils de notre expert.

[Voir la vidéo](#)



Programme des vidéos Consomag en décembre

Spécial Placements, usurpation d'identité, forfait patient urgences, réseaux sociaux et trafic d'influence, spécial développement durable...

[Voir le programme des vidéos](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)